

Le Havre, le 10 décembre 2019



Troisième Assemblée Générale ce jour au SPIP Milieu Ouvert du Havre !

Contre l'application zélée des lignes directrices de gestion de la fonction publique, nous sommes déterminés à faire entendre notre voix.

Alors que le gouvernement maintient des droits à la mobilité avec barème de points pour d'autres corps (éducation nationale, police notamment), il semble que les agents du ministère de la justice doivent faire l'objet d'un traitement particulier... Mais pas tous ! Puisque nos collègues du corps d'application et d'encadrement de la DAP ne sont pas soumis à ce régime strict, nous entendons encore une fois le message de notre administration que nous sommes "pénitentiaires" quand ça arrange !

Nous les personnels d'insertion et de probation sommes "pénits" lorsqu'il s'agit de nous maintenir sous statut spécial (absence de droit de grève notamment), ou de mettre en lumière les pratiques innovantes portées par certains de nos services, mais nous ne sommes plus en rien "pénits" lorsqu'il pourrait s'agir :

- de garantir le caractère régalién de nos missions,
- de faire bénéficier nos collègues des SPIP milieu fermé des primes de surencorement (par ailleurs attribuées à tous les agents pénitentiaires des établissements surchargés)
- de voir enfin des organigrammes de référence définis pour les SPIP comme ils le sont pour les établissements,
- de se voir maintenir des droits à la mobilité dignes de ce nom!

C'est ainsi qu'aujourd'hui nous devons lutter pour le maintien d'un droit à la mobilité dans notre fonction publique, pour l'établissement d'organigrammes en SPIP, contre la privatisation de nos missions (on vous voit Madame la ministre brader la probation !!)...

Tant de luttes ... dans l'intérêt du public qui nous est confié!

Public prioritaire dans le discours de nos dirigeants, toujours plus laissé en fin de cordée dans les actes politiques posés par les mêmes!!

Le projet ultra-libéral de ce gouvernement vient détruire morceau par morceau ce qui fait le bien commun de notre société. Nos revendications s'inscrivent dans un combat général contre ces projets de casse et de privatisation des services publics, des textes de solidarité et de protection qui font socles, de casse des retraites !

C'est pourquoi les personnels syndiqués et non syndiqués du SPIP du Havre ont voté à la majorité aujourd'hui pour :

- la poursuite du mouvement de protestation engagé le 28 novembre dernier,
- la diffusion de notre bandeau revendicatif dans les rapports APPI
- la reconduction d'une journée SPIP mort le mercredi 18 décembre, jour du CTM, (pas de convocation, pas d'utilisation APPI)
- la communication de nos revendications à la presse, aux élus locaux, aux autorités judiciaires. A ce titre nous rencontrons le député de notre circonscription cette semaine !

Nous appelons l'ensemble des agents du ministère de la justice à se mobiliser contre cette casse de notre service public de la justice!